



Flash infos

Réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

OFB « MONDES AGRICOLES », ÇA A DÉMARRÉ !

Découvrez les dernières nouvelles de votre réseau !

À la suite d'une journée de travail à Paris en septembre et d'échanges en régions entre les CFPPA et les antennes locales de l'OFB, des formations ont débuté à la mi-novembre. Pour rappel, **Préférence** a décroché un marché au nom des CFPPA.

Ce marché englobe 35 formations de 3 jours, réparties sur l'ensemble du territoire, avec pour thème central : Connaissances du monde agricole. Ces formations ciblent les agents de terrain de l'OFB. À la fin de l'année 2023, trois formations ont été organisées, respectivement au CFPPA d'Albi, de Quetigny et de Rouillon.

Les CFPPA se sont mobilisés de manière proactive. Les intervenants sollicités sont diversifiés, incluant des représentants de la DRAAF et des Chambres d'agriculture régionales. Les thèmes abordés se complètent, respectant ainsi le cahier des charges : ITK, PAC, filière régionale, etc. L'objectif est de fournir aux agents une vision objective des agriculteurs et de leurs contraintes.

Ces formations, qui seront déployées dans d'autres régions dès ce mois de janvier, offrent également l'opportunité de créer des rencontres et des liens entre les agents et les agriculteurs qu'ils sont amenés à conseiller, voire à contrôler. Les CFPPA saisissent cette opportunité pour envisager des interventions en BPREA, ainsi que des modules courts en département.

LE CHIFFRE DU MOIS

46

C'est le nombre d'établissements publics d'enseignement agricole spécialisés en agroalimentaire membre du réseau national F2A. Pour rappel, F2A est membre du réseau Préférence.

NOUS VOUS ADRESSONS NOS MEILLEURS VŒUX, AINSI QU'À VOS PROCHES

Gwenaëlle Lepage, les membres du Comité Exécutif du réseau **Préférence** et l'équipe d'animation vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024. Qu'elle soit riche en opportunités, en réussites, en émotions et en renouveau, symbolisant ainsi tous les possibles qui s'offrent à nous.

DEVENIR PAYSANNE PAYSAN

Le comité de pilotage du collectif **Devenir Paysanne Paysan** est ravi de vous dévoiler son logo, que vous avez peut-être déjà eu l'occasion d'apercevoir. C'est également l'occasion de vous rappeler que des réunions d'informations sont proposées aux centres de formation agricole qui souhaitent se joindre au collectif. Ces séances d'information se tiennent tous les mardis du mois de janvier (à partir du 9), de 11h30 à 12h30. L'inscription est obligatoire via le lien suivant (le nombre d'inscriptions est limité pour favoriser les échanges) : [ici](#)

CIPP CARREFOUR : BILAN ET PERSPECTIVES

La réunion bilan de la première année de notre collaboration avec Carrefour est prévue pour le 4 décembre. Le dispositif de formation au CIPP Vente, destiné aux collaborateurs Carrefour sur l'ensemble du territoire français, a été mis en place au début de l'année 2023. Il est coordonné par le CFPA de Quetigny, assurant ainsi la liaison entre la communauté d'action et Carrefour. Ce dispositif englobe 46 établissements dispensant la formation en présentiel, garantissant ainsi une couverture territoriale étendue. De plus, la formation est accessible à distance en s'appuyant sur les ressources de Coutances, avec un accompagnement assuré par le CFPPA de Toulouse. Au cours de cette première année, nous avons organisé 12 sessions de CIPP initiaux et 26 sessions de CIPP renouvellement en présentiel. En complément, 47 stagiaires ont pu suivre le CIPP initial et 17 le renouvellement en formation à distance.

Le bilan est globalement conforme aux attentes, même si tous les centres engagés n'ont pas nécessairement eu l'occasion de mettre en œuvre la formation. En effet, la répartition géographique de l'enseigne Carrefour est plus dense autour des grandes villes, favorisant ainsi les centres périurbains. Le dispositif devrait se pérenniser en 2024, avec le renouvellement en cours du référencement.



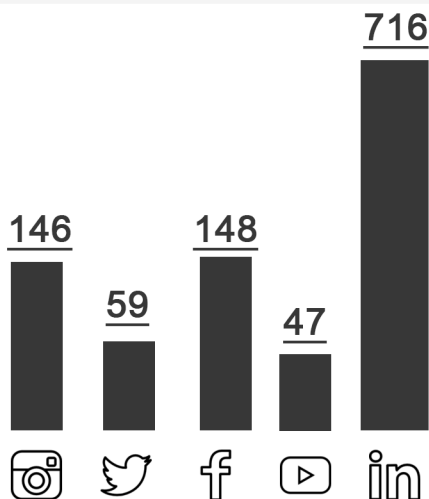
BIODIVERSITÉ ET ESPACES VERTS : BIENTÔT UNE NOUVELLE FORMATION

Lors de la publication de l'appel d'offres d'OCAPIAT, Préférence a envisagé de répondre au lot 795 intitulé ; Biodiversité et espaces verts, les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagements paysagers. C'est l'UNEP qui est à l'initiative de cette commande. Nous avons lancé une consultation en juin dernier, à laquelle dix établissements ont répondu. L'EPL Monod de Rennes a été désigné par eux pour porter la réponse du réseau.

Nous sommes ravis d'annoncer que nous avons obtenu une réponse positive d'OCAPIAT. Nous sommes donc à présent dans la phase de mise en œuvre de cette formation pour la période 2024/2027. La formation, d'une durée de 35 heures, s'adresse aux paysagistes et s'inscrit dans le contexte de la transition écologique du métier. Elle traitera des connaissances en matière d'écosystème et de leurs applications dans les travaux paysagers. Les dix établissements engagés dans la communauté d'action se réuniront le 12 janvier pour organiser l'ingénierie pédagogique de la formation et élaborer la stratégie de déploiement.

EN FAIT, QU'EST-CE QUE PRÉFÉRENCE ?

Préférence est le réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles. Il permet à ses membres, regroupés en communautés d'actions, de développer collectivement leurs activités sur l'ensemble du territoire et de mettre en place des stratégies de développement vis-à-vis des partenaires privés, professionnels et institutionnels. Il organise la mobilisation et la mutualisation des ressources au sein du réseau, harmonise les prestations et les relations partenariales à l'échelle nationale. En 2022, le réseau compte 146 établissements (représentant 84% des établissements agricoles publics) impliqués dans 19 actions. Cela représente plus de 5 000 stagiaires par an, plus de 140 000 heures par stagiaire, et un chiffre d'affaires dépassant les 2,5 millions d'euros.



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

AGENDA SPÉCIAL DEVENIR PAYSANNE PAYSAN

Janvier 2024

Réunions d'informations autour du dispositif **Devenir Paysanne Paysan**. Objectif : informer sur les conditions de candidature pour tous les centres qui souhaitent répondre à l'appel à projet.

Tous les mardis de 11h30 à 12h30
(à partir du 9 janvier 2024).

En visioconférence. Inscriptions obligatoires.
Nombre de places limité pour favoriser les échanges.

Inscription ici

Février 2024

Du 5 février au 15 mars 2024

Appel à projet

Ouverture à de nouveaux centres

Mars 2024

27 mars 2024

Commission de sélection des dossiers
Par le Comité de Pilotage

Avril à juillet 2024

Harmonisation et mise à jour des contenus
Planification du calendrier annuel
des réunions d'informations

Septembre 2024

Mise en ligne des offres retenues

Pour plus d'informations

Guillaume LE BIGOT

Mail : guillaume.le-bigot@educagri.fr
Tél. : 02.31.42.61.34

Stéphanie COMMEAU

Mail : stephanie.commeau@educagri.fr

Directrice de la rédaction

Gwenaëlle Lepage
Présidente
de Préférence

Comité de rédaction

Équipe d'animation

Contacts

Préférence
Parc du château
78120
Rambouillet